

Les partenaires du développement de l'agriculture sur l'île d'Yeu

Poids de l'agriculture à Ile d'Yeu en 2019

- 1 Eleveuse brebis (viande)
- 1 éleveur vaches (lait)
- 1 éleveuse de poules
- 4 Maraîchers
- 1 producteur Safran
- 1 Apiculteur (Eleveurs de reines)
- 1 Horticultrice

Emplois : 17 équivalents temps plein 25 saisonniers.

Projets (ou en cours d'installation): maraîchage, vigne, élevage caprin, fleurs comestibles, salicorne...

Surfaces agricoles :

- En 1951 l'agriculture occupait 51 % de la surface de l'île. Aujourd'hui, moins de 5% du territoire est cultivé et une centaine d'ha (prairies et landes) sont pâturés.
- 10 % du territoire est classé en zone agricole dans le PLU 2014, dont les trois quart sont en friche. Leur vocation est de nourrir la population.
- 90 % de l'alimentation provient actuellement du continent.

- Terres fert'ile :

Le projet, né en 2014, est piloté par le **Comité de développement de l'agriculture (CDA)**, composé de la Mairie, de trois associations (le collectif agricole, Terres de liens, Yeu demain) et de tous les agriculteurs et porteurs de projets (cf schéma p2). Les partenaires participent au financement des actions entreprises et au financement du poste de la Chargée de mission, Laureen Chiche, Pôle économique, 49 rue des Bosilles. Contact terres-fert-ile@laposte.net tél : 0769779032

L'objectif du projet est de remettre en état les terrains agricoles laissés à l'abandon (défrichage, rénovation du circuit hydraulique, réhabilitation des terres, remise en culture...) et de développer le **circuit court tant pour les habitants que pour les cantines des Ecoles Collèges et de l'EHPAD** (approvisionnement local avec un intermédiaire et moins de 100 km à la ronde, bio quand c'est possible). <https://wp.me/p4K3V0-Tz>

Le **Comité de Développement de l'Agriculture (CDA)** pilote le projet, définit les objectifs et les actions à mettre en oeuvre. Le **bureau**, composé de représentants des associations, de la SCCI, de la Mairie et des producteurs qui le souhaitent, met en œuvre les décisions du CDA.



Composition du CDA en Novembre 2019

Le suivi, l'animation, la coordination, la recherche de financement, etc. sont assurés par la chargée de mission, Laureen Chiche, assistée par les membres du bureau du CDA.

Le Bureau met en œuvre les décisions du CDA

Les partenaires institutionnels du CDA

La Mairie : Le développement de l'agriculture figure dans le programme des élus et dans le PADD. Le PLU de 2014 a classé 10 % du territoire en Zone agricole. Elle met en place une politique volontaire contre la spéculation foncière, participe aux travaux du CDA et participe au financement de la mise en œuvre du projet.

<https://www.mairie.ile-yeu.fr/vie-economique/agriculture/>

Le Collectif agricole : Né en janvier 2011, l'Association regroupe des agriculteurs, des porteurs de projets et des consommateurs. Son objectif est le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, et du circuit court.

Site Web : collectifagricoleiledyeu.wordpress.com

Contact : collectif.agricole.yeu@hotmail.fr

Yeu demain : L'Association environnementaliste, œuvre depuis plus de vingt ans au développement économique. L'association soutient le projet Terres Fert'île.

Page Face book : www.facebook.com/yeudemain

Contact : yeudemain@gmail.com

Terres de liens pays de la Loire :

L'association a pour but de préserver les terres agricoles, faciliter l'accès des paysans à la terre et développer l'agriculture biologique et paysanne grâce à l'épargne solidaire. L'association apporte au CDA son assistance juridique, et les conseils d'un médiateur foncier. <https://terredeliens.org>

Société Coopérative Civile Immobilière (SCCI), Terres islaises, Pôle Économique, 49 rue des Bossilles, Ile d'Yeu.

La Société Coopérative Civile Immobilière (SCCI), Terres Islaises, offre l'opportunité à toute personne physique ou morale de devenir co-propriétaire et co-gérante de terres et de bâtis agricoles par l'acquisition de parts sociales. Elle favorise l'accès des agriculteurs à la terre, soutient la construction de bâtis agricoles réversibles construits avec des matériaux respectueux de l'environnement.

Contact : scci.terres.islaises@gmail.com

Site : <http://terres.islaises.fr>

Partenaires externes

Partenaires externes du CDA

La Safer : La mairie a passé une convention avec la SAFER (veille foncière) afin d'exercer un droit de préemption lorsque les terres agricoles sont vendues au dessus du prix du marché ou lorsque l'acquéreur n'a pas de projet agricole. La procédure dite « des biens sans maître » permet à la mairie de devenir propriétaire de biens vacants.

Le Département : sur les questions foncières en zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles.

GAB 85 : Groupement des agriculteurs biologiques de Vendée

La Chambre d'agriculture

D'autres associations se préoccupent de la biodiversité, de la terre islaïse et de sa fertilité, sans faire partie du CDA.

- Les **Croqueurs de pommes**, les bénévoles animent le Verger patrimonial croqueursdepommesyeu@gmail.com, Présidente Marianne Dufour

Référent Mairie : Jean Jacquemont,

Contact : citadelle@ile-yeu.fr

- **La Charte pour une île sans pesticides.** Collectif ayant pour objectif de développer les « bonnes pratiques » alternatives aux pesticides : 150 signataires dont la mairie, le Collectif agricole, Yeu demain, Les Croqueurs de pommes et la LPO. Contact : cristi.cohen@wanadoo.fr

- **Les « Jardins du jeudi »**, organisé par le Collectif agricole. Rencontres dans les jardins pour travaux pratiques pour faire vivre la Charte pour une île sans pesticides. Contact : cristi.cohen@wanadoo.fr

- **La LPO**, contact : lpoyeu@gmail.com

Sandrine Desmaret : tchinettes@gmail.com



Vous avez un projet dans le domaine agricole et vous souhaitez être entendu(e), accompagné(e), conseillé(e). Vous souhaitez accéder à du foncier agricole, savoir si vous pourrez et comment vous pourrez bâtir un bâtiment d'exploitation....

Vous pouvez vous adresser

- À Laureen Chiche, chargée de mission Terre Fert'île :
terres-fert-ile@laposte.net ; tel : 07 69 77 90 32
- À Vincent Girard Service développement économique Rue des Bossilles
Accueil sur RDV 02.51.59.49.58
- Au Collectif agricole.
Contact : collectif.agricole.yeu@hotmail.fr
Site Web : collectifagricoleiledyeu.wordpress.com
- À La SCCI société coopérative civile immobilière, Terres islaises:
Site : <http://terres.islaises>. Pôle économique,
49 rue des Bossilles, 85350.
Contact : scci.terres.islaises@gmail.com

Vous êtes propriétaire d'un terrain agricole (A, Ar,Ac) ou naturelle (N) au PLU, et vous souhaitez le vendre ou mettre à disposition d'un agriculteur :
Contacter Laureen Chiche - Tél : 0769779032
Mail : terres-fert-ile@laposte.net



Pour en savoir plus

- Site de la Mairie,
<https://www.mairie.ile-yeu.fr/vie-economique/agriculture/>
- Blog du Collectif agricole rubrique Terres Fert'île
collectifagricoleiledyeu.wordpress.com